

Nombre de membres
En exercice : 11
Présents : 8
Pouvoirs : 2
Votants : 10

778

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 1^{er} MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le premier mars à dix-huit heures quinze minutes, le conseil municipal de Méhers, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gilles LIONS, Maire

Date de convocation : 26 février 2024

PRÉSENTS : LIONS Gilles, FICHTEN Marie-Pierre, FRANQUELIN Jean-Philippe, TEITGEN Carole, POINTEAUX Josette, VALLETTA Annick, LAROCHE Romain, FRANQUELIN Florentin

Absent(s) excusé (s) : DEBRUYNE Caroline BROUHENA Christelle LIONS Pascale

Absent(s) non excusé(s) :

Pouvoir(s) : Mme Caroline DEBRUYNE donne pouvoir à Mme FICHTEN Marie-Pierre

Mme LIONS Pascale donne pouvoir à Mme POINTEAUX Josette

Secrétaire de séance : Mme FICHTEN Marie-Pierre

503- DEVIS CONCERT DU 6 JUILLET 2024

M. le Maire rappelle au conseil que les festivités du feu d'artifice sont prévues le 6 juillet 2024, à l'étang municipal et propose au conseil d'y adjoindre une rencontre musicale en deux formations de renom : la musique des 3 Provinces de St Aignan & Le AToursdeBrass de Tours

Il présente au conseil les deux contrats d'engagement correspondants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte à l'unanimité :

-Le contrat d'engagement de La musique des 3 Provinces, pour un montant de 400 € net de taxes

- Le contrat d'engagement de l'association LA MUSIC, représentant la formation AToursdebrass, pour un montant de 600 € net de taxes

Autorise M. le maire à signer le contrat afférent.

Dit que ces dépenses seront inscrites au budget primitif 2024

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le Maire, LIONS Gilles

La secrétaire de séance, FICHTEN M.Pierre

Le Transmis en préfecture le 06 mars 2024

Certifié exécutoire le 06 mars 2024